



Le Syndicat mixte du Parc naturel régional des Volcans d'Auvergne recherche

## Un(e) Chargé(e) de mission « Patrimoine naturel - Conservateur de la Réserve Naturelle Régionale des tourbières du Jan et de la Gazelle (15) »

CATÉGORIE A  
GRADE ATTACHE TERRITORIAL / INGENIEUR TERRITORIAL  
ou, à défaut, CONTRACTUEL.

### TERRITOIRE ET CONTEXTE



#### Le Parc naturel régional des Volcans d'Auvergne

Territoire rural, de moyenne montagne, situé à cheval sur les départements du Cantal et du Puy-de-Dôme et au cœur de l'Auvergne, le Parc naturel régional des Volcans d'Auvergne est un le plus grand de France métropolitaine.

Il se distingue par de **nombreux patrimoines** naturels, paysagers et culturels remarquables et fragiles :

- > un volcanisme exceptionnel, tant dans la diversité de ses formes que de son étalement géographique
- > 3 massifs montagneux : Chaîne des Puys, Massif du Sancy, Massif du Cantal
- > 5 grands paysages qui organisent le territoire en régions naturelles :
  - . les Monts Dômes, ponctués par les 80 cratères de la Chaîne des Puys
  - . les reliefs accentués des Monts Dore
  - . les grands espaces du Cézallier
  - . le plateau verdoyant de l'Artense, la seule région non volcanique du Parc
  - . l'imposant stratovolcan cantalien
- > une mosaïque de milieux naturels, notamment forestiers (1/3 du Parc) et prairiaux (240 000 ha)
- > 60% du territoire reconnu pour le haut intérêt de sa biodiversité et près de 200 sites naturels remarquables
- > des ressources aquatiques de qualité : 3 400 km de cours d'eau, de multiples lacs naturels, de tourbières et zones humides (240 dans le Cézallier et l'Artense)
- > une culture traditionnelle vivante : architecture ancienne en pierre volcanique, patrimoine historique et immatériel riche, savoir-faire propres et produits reconnus (fromages, salaison, eaux minérales, gentiane, pierre volcanique...).

#### Chiffres clés

- . Surface : près 400 000 hectares
- . Taille : 120 km du Nord au Sud
- . Altitudes : de 400 à 1886 mètres
- . Collectivités : 147 communes, 12 groupements de communes
- . Acteurs locaux : environ 90 000 habitants



#### Le projet du territoire

Le territoire est actuellement classé en « Parc naturel régional des Volcans d'Auvergne » de 2013 à 2028.

Sa **charte** constitue le projet de territoire adopté par les Communes et leurs groupements, les Départements, la Région, ainsi que l'État.



## Missions :

- **Coordonner les actions et gérer la Réserve naturelle régionale des tourbières du Jolan et de la Gazelle (conservateur) mission principale** (60-70% du temps) :
  - > Organiser et animer la gouvernance de la Réserve naturelle (Comité consultatif, conseil scientifique, élus, etc.), et un partenariat étroit avec tous les acteurs (région AURA en particulier) ;
  - > Mettre en œuvre le plan de gestion de la RNR et en assurer la gestion courante au plan technique, administratif et financier, instruire les dossiers ou projets la concernant ;
  - > Assurer le suivi et l'évaluation de la mise en œuvre des actions prévues au plan de gestion ;
  - > Réaliser des suivis naturalistes et scientifiques ;
  - > Assurer une surveillance et une mission de Police de l'environnement sur la Réserve (voire au-delà) si commissionnement ;
  - > Mettre en place des outils de sensibilisation et de communication autour du projet et des actions réalisées (dont animation d'ateliers et conférences à destination du grand public, journal de la RNR, etc.) ;
  - > Assurer la cohérence avec d'autres outils (notamment ENS et Natura 2000 « Tourbières et zones humides du Nord Est du massif cantalien ») ;
  - > Rédaction de rapports, de protocoles, de cahiers des charges et de bilans.
- **Référent patrimoine naturel du service sur le territoire du Cantal** (30-40% du temps) :
  - > Participation à la coordination des politiques publiques sur le territoire dans le domaine d'activité concerné ;
  - > Représentation du syndicat mixte du Parc à des réunions sur le patrimoine naturel ;
  - > Contribution au déploiement de la stratégie des aires protégées du Cantal ;
  - > Rédaction d'avis techniques sur des projets ou documents de gestion, de planification en lien avec le patrimoine naturel du Cantal ;
  - > Contribuer à la réflexion et aux projets transversaux du PNR, à la gestion des réservoirs de biodiversité du Parc, notamment à la révision de la Charte du Parc des volcans qui s'engage en 2024 ;
  - > Selon l'expérience, mission pouvant évoluer vers : intégrer un encadrement technique de proximité (moins de 5 agents).

## PROFIL RECHERCHE

**Formation :** BAC +4/5 dans le domaine de l'écologie, de la gestion des espaces naturels et de la gestion de projet.

**Expérience :** >5 ans souhaitée. Une expérience professionnelle dans la gestion d'un site, la mise en œuvre d'un plan de gestion de Réserve naturelle ou au sein d'un Parc naturel régional, d'une collectivité territoriale ou dans le réseau des espaces protégés serait appréciée.

### Compétences requises :

- > Connaissances dans l'organisation et le fonctionnement des collectivités (dont PNR), les grandes politiques publiques communautaires et nationales en milieu rural et les financements ;
- > Expertise naturaliste en écologie des écosystèmes montagnards et en particulier des lacs et tourbières, et des problématiques des différentes catégories d'acteurs avec le monde rural et montagnard ;
- > Conduite de projet, capacités de conduite de réunions et d'animation de démarches suscitant l'implication des acteurs, la médiation et la conciliation (qualités relationnelles, diplomatie et aptitudes à négocier et convaincre...) ;
- > Capacité d'encadrement technique de proximité ;
- > Maîtrise de Microsoft Office, SIG (QGis) ;
- > Commissionnement Réserve Naturelle apprécié ;
- > Permis B obligatoire.

## INFORMATIONS ET CONDITIONS PRATIQUES

**Durée :** 35h par semaine, possibilité de récupération des heures supplémentaires

**Rémunération :** selon expérience et statut + régime indemnitaire + participation prévoyance + CNAS

**Entretiens :** à prévoir semaine 48 ou 49 à Murat (15300)

**Basé :** 15300 Murat, antenne cantalienne du Syndicat mixte du Parc naturel régional des Volcans d'Auvergne

**Déplacements :** fréquents sur le territoire et occasionnels à l'extérieur

**Poste à pourvoir :** dès que possible

Contacts et renseignements au Syndicat mixte du Parc :

**Guillaume CAILLON – Conservateur de la RNR**  
Tél 04 71 20 22 10 | Mail [gcaillon@parcdesvolcans.fr](mailto:gcaillon@parcdesvolcans.fr)

**Nadège GUIMARD – Responsable PVPN**  
Tél 04 73 65 64 28 | Mail [nguimard@parcdesvolcans.fr](mailto:nguimard@parcdesvolcans.fr)

## CANDIDATURE

Envoyer **CV** et **lettre de motivation** (et d'éventuelles autres pièces)  
**avant le 20/11/2023**

à l'attention du **Président** du Syndicat mixte du Parc naturel régional des Volcans d'Auvergne  
**de préférence en utilisant le formulaire proposé sur l'offre en ligne sur le site du Parc**  
(accessible depuis cette page <https://www.agir.parcdesvolcans.fr/offres-emplois-stages>),

**Sinon, par mail** : [nguimard@parcdesvolcans.fr](mailto:nguimard@parcdesvolcans.fr)